

MAIRIE de SAINT-JULIEN
Service urbanisme
83560 SAINT-JULIEN

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER : N° PC 083 113 24 A0020
Déposé le : 12/11/2024
Sur un terrain sis à : 491 Route de Montmeyan
Et cadastré : 113 BN 286, 113 BN 287, 113 BN 288
Pour : Construction d'un garage

Monsieur SPRUYTTE Eric

10 Avenue Francis Richard

04700 ORAISON

Autorité compétente : Maire au nom de la commune
Affaire suivie par AUDEMARD Cécile

OBJET : DOSSIER CLASSÉ SANS SUITE

Monsieur,

Vous avez déposé une demande de Permis de construire le 12/11/2024 enregistré sous les références portées dans le cadre ci-dessus.

Vous venez de nous faire savoir le 24/02/2025 que vous abandonniez votre projet, je vous confirme que conformément à votre souhait, **le PC 083 113 24 A0020 est classé sans suite.**

Je vous prie de croire Monsieur en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à SAINT-JULIEN,
Le **04/03/2025**
Le maire HUGOU Emmanuel



Dépôt d'une demande de retrait - Dossier n°PC 083 113 24 A0020

-02-2025 18-01-50 - Depot d'une demande de retrait - Dossier n°PC 083 113 24 A0020.EML&planClassement=/Correspondances/)

De : "Service Urbanisme - Communauté de communes Provence Verdon" <provence-verdon@geosphere.fr> 23/02/2025 18:01

À : "erice60850@hotmail.fr" <erice60850@hotmail.fr>

Ville de SAINT-JULIEN

22, rue de l'Hôtel-de-Ville

83560 SAINT-JULIEN

04.94.80.04.78

urbanisme@sjlm.fr

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé par voie électronique au 'Service Urbanisme' de la Ville de SAINT-JULIEN une **demande de retrait** concernant le dossier n°**PC 083 113 24 A0020**.

Le présent récépissé, que nous vous invitons à conserver, atteste de la réception de votre demande. Il ne préjuge en aucune façon la recevabilité de cette demande (ou déclaration) ou des documents déposés.

Cordialement,

Le service urbanisme,

Commune de SAINT-JULIEN